

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier tenue le 13 juillet 2020 à vingt heures en l'église de Saint-Urbain-Premier, située au 209, rue Principale à Saint-Urbain-Premier, conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux applicables.

Sont présents, madame la conseillère Nicole Ste-Marie et messieurs les conseillers Sylvain Roy, Lucien Thibault, Daniel Marchand, Patrice Boisjoli, sous la présidence de monsieur le maire Réjean Beaulieu.

Est présent monsieur Charles Whissell, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

## **1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire Réjean Beaulieu constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Marchand, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter l'ordre du jour suivant avec le point varia ouvert :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbaux :
  - .1 Séance ordinaire du 8 juin 2020
4. Suivi du dernier conseil
5. Première période de questions du public
6. Nouvelle programmation TECQ 2019
7. Pancarte adresses pour 911 (urgent) en dehors du noyau villageois
8. Report du conseil de septembre – mardi 8 septembre
9. UMQ – Réservation du sel de déglçage – mandat pour saison 2020-2021
10. Premier projet de règlement numéro 422-20 concernant les remblais
11. Adoption des dépenses
12. Vente du camion cube (R)
13. Les Fleurons du Québec 13<sup>ème</sup> édition – cotisation 2020
14. Rapport des élus
15. Rapport du directeur général et dépôt des rapports internes
  - .1 États financiers vérifiés 2019
  - .2 Urbanisme
16. Varia
  - .1 OMH Saint-Urbain-Premier
    - .1 États financiers 2019
    - .2 Budget révisé du 19 juin 2020
  - .2 Sureté Québec
17. Deuxième période de questions du public
18. Levée de l'assemblée

### 3. Procès-verbal

20-07-97

#### 3.1 Séance ordinaire du 8 juin 2020

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Roy, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2020 tel que déposé.

ADOPTÉ

#### 4. Suivi du dernier conseil

#### 5. Première période de questions du public

- Une citoyenne suggère que la Municipalité centralise la vidange des fosses septiques pour la refacturer aux citoyens par la suite.
- Un citoyen demande quand l'accès internet sera disponible pour tous.
- Un citoyen demande s'il est possible que la Municipalité prenne une entente avec une pépinière pour que les citoyens obtiennent des arbres à prix réduit.
- Un citoyen demande s'il est possible que la Municipalité installe des dos-d'âne semblables au développement du Forgeron sur la rue Beaulieu (minimum 2).
- Un citoyen demande où nous en sommes pour le changement de pompe à PP2 et PP4.
- Un citoyen demande si nous sommes conscients que les débordements pluviaux dans le développement du Forgeron risquent de se reproduire.
- Une citoyenne demande des informations sur les infiltrations du pluvial à PP2, les branchements des gouttières, une solution est envisagée, l'engagement de firmes de génie et si nous nous engageons à intervenir, de manière préventive.
- Plusieurs citoyens demandent des informations sur la firme engagée pour faire le tour des propriétés, le but et le coût de l'opération, les rapports qui vont être émis, le devenir des photos prises, la décision de conformité et si cela concerne uniquement ce qui est visible de la rue.

20-07-98 6. **Nouvelle programmation TECQ 2019**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Il est proposé par monsieur le conseiller Patrice Boisjoli, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligeant découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n°1 (15 juin 2020) et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n°1 (15 juin 2020) comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉ

20-07-99

7. **Pancarte adresses pour 911 (urgent) en dehors du noyau villageois**

CONSIDÉRANT QUE les numéros civiques des résidences en dehors du noyau villageois, ne sont pas toujours visibles de la route;

CONSIDÉRANT QUE les services d'urgence doivent être capables de facilement voir le numéro civique de la propriété afin d'arriver plus rapidement sur l'intervention;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver l'achat et l'installation de pancarte adresses pour 911 avec le logo de la municipalité.

ADOPTÉ

20-07-100

8. **Report du conseil de septembre – mardi 8 septembre**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal prévu le lundi 14 septembre occasionne des problèmes de logistique;

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Ste-Marie, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, de reporter le conseil du mois de septembre au mardi 8 septembre.

ADOPTÉ

20-07-101

9. **UMQ – Réserve de sel de déglaceage – mandat pour saison 2020-2021**

CONSIDÉRANT la Municipalité de Saint-Urbain-Premier a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglaceage des chaussées (chlorure de sodium);

CONSIDÉRANT QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal : permettent à une

organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel; précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles; précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptées par le conseil d'administration de l'UMQ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Urbain-Premier désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglçage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Marchand, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si réité au long;

QUE la Municipalité de Saint-Urbain-Premier confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un contrat d'achat regroupé du chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité, pour la saison 2020-2021;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité de Saint-Urbain-Premier s'engage à lui fournir les quantités de chlorure de sodium dont elle aura besoin annuellement en remplissant la fiche d'information et en la retournant à la date fixée;

QUE la Municipalité de Saint-Urbain-Premier confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats;

QUE si l'UMQ adjudge un contrat, la Municipalité de Saint-Urbain-Premier s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

QUE la Municipalité de Saint-Urbain-Premier reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes. Pour la saison 2019-2020, ce pourcentage est fixé à 1 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2 % pour les non-membres de l'UMQ;

QU'UN exemplaire signé et conforme de la présente résolution, soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉ

20-07-102

**10. Premier projet de règlement numéro 422-20 concernant les remblais**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut effectuer des modifications à sa réglementation en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QUE certaines modifications au *Règlement de zonage portant le numéro 204-02* s'avèrent nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite prévenir le dépôt sur son territoire de sols contaminés, protéger la nappe phréatique et assurer que les travaux de sol faits sur le territoire de la municipalité soient régis;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil du 11 mai 2020;

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Ste-Marie, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter le premier projet de règlement numéro 422-20 modifiant le *Règlement de zonage portant le numéro 204-02* afin d'encadrer les opérations de remblais et déblais dans différentes zones de la municipalité.

ADOPTÉ

20-07-103

**11. Adoption des dépenses**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Roy, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, que la liste des comptes à payer pour le mois de juin 2020, totalisant un montant de **133 475.32 \$**, soit adoptée et peut être ainsi payée.

ADOPTÉ

20-07-104

**12. Vente du camion cube**

CONSIDÉRANT QUE le camion cube ne correspond pas aux besoins du service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de s'en départir adéquatement moyennant un appel de proposition;

CONSIDÉRANT QUE selon l'évaluation du directeur général par intérim, monsieur Charles Whissell, une valeur résiduelle est l'option à privilégier;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Marchand, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le directeur général par intérim, monsieur Charles Whissell, d'organiser un appel de proposition de vente sous enveloppe cachetée pour le camion cube du service des travaux publics. Une mise minimale de 5 000 \$ doit être déposée pour que l'offre soit valide.

ADOPTÉ

20-07-105

**13 Les Fleurons du Québec 13<sup>ème</sup> édition – cotisation 2020**

Il est proposé par monsieur le conseiller Patrice Boisjoli, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser l'adhésion aux Fleurons du Québec pour l'année 2020 au montant de 444 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

**14. Rapport des élus**

Madame la conseillère Nicole Ste-Marie effectue un bref rapport en lien avec la réunion téléphonique de l'OMH du 3 juillet :

- Renouvellement du mandat de monsieur Gilles Landry au poste de représentant municipal au sein du conseil d'administration de l'OMH.
- Approbation des deux budgets révisés 2020 : cumulatif de 69 355 \$, contribution de la Société d'habitations du Québec de 62 420 \$. Part municipale 6 935 \$, toujours 10% du déficit total, une augmentation de 424 \$ dû principalement aux frais de désinfection causés par la Covid-19.
- Présentation et dépôt officiel des états financiers 2019 : surplus de 86 \$, budget réel de 65 622 \$ contribution de la Société d'habitations du Québec de 59 060 \$, part municipale 6 562 \$
- Deux logements sont vacants. Ils seront disponibles, après la réalisation des travaux, en septembre ou octobre.

Monsieur le conseiller Sylvain Roy effectue son rapport du mois :

- La municipalité a reçu la certification de reconnaissance : Municipalité Amie des Aînés (MADA).
- Bibliothèque :
  - Le comptoir de prêt est ouvert, malheureusement le plancher demeure fermé.
  - La base de données de tous les livres est accessible sur internet : [saint-urbain-premier.com/bibliotheque.html](http://saint-urbain-premier.com/bibliotheque.html). Vous pouvez faire des recherches par titres ou par auteurs.
  - Vous pouvez réserver des livres par courriel [biblio.armandmiller2gmail.com](mailto:biblio.armandmiller2gmail.com) ou par téléphone auprès de madame Doris Comeau, responsable de la bibliothèque, à son numéro personnel 450 427-3079.
  - Une lettre de remerciement sera préparée par la Municipalité pour madame Guylaine Vincent qui a arrêté son bénévolat à la bibliothèque.
- Le Comité culturel, malheureusement, rien n'est encore possible pour le moment.

Monsieur le conseiller Lucien Thibault effectue son rapport du mois :

- Comité des Loisirs :
  - Fête de la Saint-Jean-Baptiste : nous remercions tous les citoyens qui ont participé à cet événement.
  - Mercredi 15 juillet, le paillis sera mis dans les jeux extérieurs et les équipements d'entraînement. Ce qui finalisera une bonne partie du projet.
  - Des pneus au sol seront ajoutés, grâce au don du garage Yves Marcil.
  - Monsieur Jean-Claude Raymond est venu nous aider avec sa machinerie. Merci à monsieur Sylvain Roy pour cela.
- Pompiers : une intervention très longue et difficile lors de l'incendie sur garage J.F. Performance.

Monsieur le maire Réjean Beaulieu effectue son rapport du mois :

- MRC Beauhanois-Salaberry :

- Promotion régionale : la recherche d'un slogan qui relierait les 7 municipalités de la MRC est difficile puisqu'il y a énormément de variété de produits offerts en termes de tourisme et beaucoup de particularité dans chacune des municipalités. Ceci se fera plutôt en 2021 puisque la situation covid-19 nous empêche d'attirer les touristes cette année.
  - Internet haute vitesse : les difficultés varient énormément selon les municipalités de la MRC. Nous sommes soutenues dans nos démarches par notre députée madame Claire IsaBelle qui souhaite aider les communautés rurales pour qu'elles aient accès à l'internet haute vitesse. Une lettre d'appuis de la MRC pour la Compagnie Targo a été faite à l'automne pour qu'elle accède à des programmes de subvention du gouvernement pour déployer l'internet haute vitesse. Saint-Urbain-Premier se trouve sur la trajectoire quand la compagnie Targo va amener l'internet haute vitesse dans la MRC du Haut Saint-Laurent.
  - Nous avons également rencontré la Sûreté du Québec au sujet de la campagne « Distraction au volant » qui va être mise en avant cet été. Les contraventions de la Cour municipale ont diminué puisque les déplacements étaient très restreints durant la covid-19.
- J'ai eu, avec le directeur de la Sûreté du Québec une conversation pour l'informer qu'à Saint-Urbain-Premier, notre priorité est la vitesse sur l'ensemble du territoire, particulièrement dans le noyau villageois où l'activité est plus dense. La vitesse est quand même excessive également dans les rangs de campagne.
  - Régie Intermunicipale d'Aqueduc de la Vallée du Châteauguay : elle dessert 18 résidences sur le chemin de la Grande Ligne. La situation actuelle va nécessiter beaucoup d'investissement : des pompes (environ 35 000 \$), un réseau de surveillance et des génératrices avec les structures pour les accueillir (environ 250 000 \$), la part de Saint-Urbain Premier est d'environ 1%.
  - Suite à la pandémie de la Covid-19, la députée madame Claire IsaBelle organisait des rencontres téléphoniques toutes les semaines, puis aux deux semaines qui sont maintenant arrêtées. S'il y a une deuxième vague de la Covid-19, nous ferons le nécessaire pour nous organiser, mais pour ces rencontres téléphoniques sont suspendues.

## **15. Rapport du directeur général**

Le directeur général par intérim monsieur Charles Whissell dépose les états financiers 2019 vérifiés.

- Surplus pour l'année 2019 de 59 872 \$;
- Surplus accumulé de 308 215 \$;
- Disponible dans son intégralité sur le site internet de la Municipalité.

Le directeur général par intérim monsieur Charles Whissell dépose le rapport du service d'urbaniste.

## 16. Varia

### 16.1 OMH Saint-Urbain-Premier

20-07-106

#### 16.1.1 États financiers 2019

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Urbain-Premier doit accepter le rapport financier 2019 de l'OMH Saint-Urbain-Premier

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Ste-Marie, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, que le rapport audité 2019, ayant un surplus de 86,00 \$, selon les normes comptables des organismes à but non lucratif et ayant un déficit de 65 622.00 \$ selon les normes de la SHQ, soit accepté tel que présenté par la firme comptable Chiasson Gauvreau inc.

ADOPTÉ

20-07-107

#### 16.1.2 Budget révisé du 19 juin 2020

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Ste-Marie, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver les budgets révisés de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Urbain-Premier du 19 juin 2020 tels que présentés avec un déficit global de 69 355 \$ et la part de la Municipalité de 6 935 \$. L'augmentation de 424 \$ est liée à des dépenses pour la Covid-19. Ce montant sera payé par le fonds général.

ADOPTÉ

### 16.2 Sureté Québec

CONSIDÉRANT QU' il y a un réel problème de vitesse sur les routes de la municipalité, tant dans le noyau villageois que dans les rangs de campagne.

CONSIDÉRANT QUE des mesures devront être prises pour la sécurité de tous.

CONSIDÉRANT QU' il est préférable de faire de la prévention que de la répression.

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Roy, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'organiser une rencontre avec Sureté Québec pour faire part de nos besoins.

**17. Deuxième période de questions du public**

- Une citoyenne demande si les pompiers de Saint-Urbain-Premier ont été testés suite à la contamination à la covid-19 d'un pompier de Sainte-Clotilde.
- Une citoyenne demande des informations sur l'achat de génératrice pour l'alimentation en eau.
- Une citoyenne apprécie notre préoccupation de la vitesse, l'ajout de dos-d'âne dans le développement du Forgeron. Elle demande que soit ajoutées des chicanes pour le sentier piétonnier.
- Un citoyen demande des informations sur le nombre d'employés municipaux permanents pour la voirie et si nous pensons en ajouter.

**19. Levée de la séance**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 21h05.

---

Réjean Beaulieu,  
Maire

---

Charles Whissell,  
Directeur général par intérim